DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 18 Novembre 1962

4me CIRCONSCRIPTION

Candidat « Indépendant, sans appartenance politique »

BERTIN Charles

Candidat principal
Ingénieur-Chimiste et Juriste (Floirac)

et

OLLIER Raymond

Remplaçant éventuel
Professeur technique

MADAME,
CHER MONSIEUR,

Ma candidature, apolitique, tend à combler, ici, un vide politique et à permettre aux habitants modérés et chrétiens — qui sont majoritaires — de choisir un des leurs ; occasion qui leur a rarement été offerte jusqu'ici.

Elle tend aussi à inaugurer des mœurs électorales et politiques nouvelles, basées sur le respect des candidats, des électeurs et de soi-même. Et de mettre un terme au si regrettable processus inverse, trop longtemps pratiqué.

Ma candidature vise à poursuivre l'œuvre accomplie ces dernières années, par la Ve République, dans les domaines économique, social et financier, **mais dans le respect de la liberté de vote et de conscience de chacun.** Et par conséquent en évitant la discipline de vote des partis, et leur tutelle.

Je n'ai sollicité l'investiture d'aucun parti ni l'appui de qui que ce soit, seule manière de conserver ma liberté de vote et d'esprit.

Au surplus l'investiture classique d'un parti est, actuellement, une formalité périmée.

MON PROGRAMME

1o SALAIRES ET COUT DE LA VIE

La discordance entre le coût de la vie et les salaires modérés s'accentue chaque jour. D'où des troubles dans tous les secteurs et un mauvais climat social.

Il est grand temps de réajuster les salaires par un moyen inédit et tel que les prix n'augmentent pas simultanément.

Ce moyen existe et peut être rapidement appliqué : il consiste à attribuer aux salariés :

— le montant de l'impasse ou

— 25 % de la taxe sur la valeur ajoutée actuellement perçue au profit exclusif du Trésor.

Une telle attribution permettrait de majorer les salaires, les revenus, les retraites et la pension des vieillards... bref de tous les mécontents, de 30 % environ.

2° FISCALITÉ

Il m'a déjà été proposé — par des amis également indépendants apolitiques — de m'associer au groupe d'études qui cherche à perfectionner la fiscalité.

La création d'un impôt sur l'énergie, à titre d'essai et dans la mesure de 5 à 10 % du montant du budget, est envisagée.

Nous proposerons que ces recettes nouvelles abrogent la **patente** qui frappe si lourdement les artisans et les petits commerçants à tel point que beaucoup d'entre eux succombent sous la poussée sans cesse croissante des impositions.

Ainsi sera, enfin, donné satisfaction aux légitimes revendications de ces indispensables personnes et exaucé le vœu du si dévoué Président de la Fédération girondine des Syndicats artisanaux.

3° TAXE LOCATIVE

Avec les économies que l'on réaliserait aisément en réduisant les importantes subventions — à fonds perdus — que la France accorde si généreusement à certains de ses anciens territoires d'Outre-Mer et d'Afrique du Nord, surtout à ceux qui font preuve d'une francophobie scandaleuse, nous voudrions que l'on supprime la taxe locative qui pèse si lourdement sur les modestes budgets et ce pour les locaux d'habitation neufs et anciens.

4° ÉCONOMIES

Nous suggérerons la création d'un **Ministère des Economies** qui remplacera, avantageusement, les anciens comités dits de la « Hache » qui se révèlent totalement inefficaces.

Ce ministère aurait la mission générale de veiller à ce que les finances publiques et locales soient utilisées avec soin et que les travaux les plus coûteux soient étalés.

Ainsi seraient satisfaites les **Ligues des contribuables** et les **Comités pour la lutte contre l'abus de la fiscalité** qui poursuivent le même but, avec d'insignifiants moyens.

5° CONSTRUCTIONS ET EXPROPRIATIONS

Nous voudrions que toute famille soit en mesure de construire sa propre maison. Ce qui est d'ailleurs leur vœu le plus cher. Déjà des Maires de la 4e Circonscription se sont courageusement engagés sur cette bonne voie. Leur exemple doit être suivi, surtout par ceux de la périphérie de Bordeaux puisque les heureux habitants de ces demeures individuelles trouveront à la fois la joie de vivre et un emploi proche de leur domicile.

Les grandioses projets d'urbanisation des coteaux de la rive droite qui exigeraient l'expropriation forcée de centaines d'habitants actuels et ne pourraient être menés à bonne fin avant 10 ans sinon davantage, seront revus et corrigés pour tenir compte de la volonté des habitants actuels et du désir des futurs.

Depuis une année nous défendons seuls, mon suppléant et moi, les droits légitimes des personnes visées par ces projets.

Nous veillerons en particulier à ce que le droit de propriété soit respecté.

6° DÉSINDUSTRIALISATION RÉGIONALE

Si les usines ferment ou se « replient » ailleurs c'est que le climat social s'est trop détérioré. Par les mesures ci-dessus, il s'améliorera ce qui stoppera la désindustrialisation et nous permettra d'implanter de nouvelles usines avec le concours — qui nous est acquis — des sociétés industrielles de la Haute-Normandie, du Nord et de l'Est avec lesquelles je suis en rapports constants et qui m'ont promis leur concours.

(J'apprends, avec peine, la décision définitive d'une importante usine de la rive droite, de fermer ses portes.)

7° PROBLÈMES AGRICOLES

Je suis au courant de la grande misère de la petite agriculture et mesure l'ampleur du malaise paysan.

Deux cantons ruraux se trouvant dans la 4e circonscription je rechercherai les solutions à ces problèmes complexes en prenant contact avec les agriculteurs, leurs techniciens et leurs associations.

Je n'ai pas de solution « standard » à ce drame agricole qui a pour origine une surproduction — qui s'accentue — et l'absence de débouchés payants.

On dit bien que 2 hommes sur 3 sont dangereusement sous-alimentés et qu'ils ne demandent pas mieux que de dévorer tous les excédents agricoles. Mais qui paiera, aux agriculteurs, ces produits ? C'est là tout le problème.

8° REPLIÉS ET RAPATRIÉS D'OUTRE-MER ET D'A.F.N.

Nous leur devons aide et protection ; nous avons le devoir de les loger et de rechercher du travail. De manière à ce qu'ils s'intègrent vite dans la communauté nationale. Ils ont beaucoup souffert matériellement et moralement ; ils ont à peu près tous tout perdu, même certains des leurs.

Il faut les accueillir avec amour et charité.

9° DIVERS

Je dirai encore que selon des indications récentes, il y aura au Parlement, au moins 100 députés indépendants apolitiques, qui veilleront à ce que nul ne ressuscite les vieilles querelles antireligieuses, ni ne remette en cause la liberté de l'enseignement pas plus que la question des écoles libres.

En outre je m'engage — si je suis élu — à ne solliciter aucun autre mandat électif pour me consacrer exclusivement à celui dont vous m'aurez investi. Car il me semble qu'un Député ne peut remplir sa mission que s'il y consacre tout son temps.

Vu le Candidat :

IMP. SAMIE - BX